

LOCOTRACTEUR (P1, P2, P3)

Durée

28.00 Heures **4** Jours

Public Concerné

Accrocheurs, chefs de manœuvre, conducteurs ou futurs conducteurs d'engin moteur ferroviaire.
Pilotes, chefs de manœuvre faisant fonction de conducteurs d'engins.

Pré Requis

- Avoir 18 ans
- Etre apte médicalement
- Lire et écrire le Français

Objectifs

- Permettre au personnel accrocheur, chef de manœuvre et conducteur d'engin de remplir les tâches qui lui sont dévolues en respectant les consignes particulières de l'embranché.
- Sensibiliser aux risques et prévenir les accidents liés à l'activité pour soi-même et les autres.

Parcours pédagogique

Programme conforme au décret n° 92.352 du 1er avril 1992.

RECONNAISSANCE DES MATERIELS ET DES VEHICULES

- Sabot d'enrayage, crochet cale, cale anti-dérive
- Taquet dérailleur, aspect, perche, aiguillage
- Véhicules à attelage manuel ou automatique
- Positions des freins, sur plate forme, latéral, à levier

TECHNIQUE GESTUELLE D'ATTELAGE ET DE DETELAGE DES VEHICULES A L'ARRÊT

Attelage : Position de l'accrocheur ; Passage sous tampons, sortie du côté de l'entrée ; Véhicule à l'arrêt, tampons au contact

Dételage : Véhicule à l'arrêt, fermer les robinets d'air ; Désaccoupler et mettre l'attelage en position de repos ; Interdiction de s'appuyer sur un tender

TECHNIQUE GESTUELLE DE DEPLACEMENT ET D'IMMOBILISATION DES VEHICULES

Déplacement : Déplacement à bras d'homme ; Techniques de poussée en utilisant les outils appropriés

Freinage et immobilisation : Utilisation de la cale anti-dérive ; Utilisation du sabot d'enrayage, du crochet-cale

TECHNIQUE GESTUELLE DE MANOEUVRE DES ORGANES MOBILES

- Gestes et postures appropriés
- Matériels adaptés
- Ouverture, fermeture des portes
- Volets, haussette, ranchers

MONTER ET DESCENDRE DES VEHICULES

- Marchepieds, règles des 3 points d'appui
- Passerelles

- Accès aux parties hautes des véhicules

EQUIPEMENT INDIVIDUEL DE PROTECTION

- Chaussures, gants, casque

PREPARER LES MANOEUVRES

- Connaissance de la tâche et des matériels nécessaires
- Vérification des matériels
- Constitution de l'équipe de manœuvre

FAIRE EXECUTER

- Directives, thèmes accompagnant les manœuvres
- Points singuliers
- Franchissement des routes, surveillance des abords
- Circulation des véhicules et du matériel
- Arrêt des véhicules en mouvement
- Contrôle de l'exécution

MANOEUVRER LES APPAREILS DE VOIES EN APPLICANT LES GESTES DE SECURITE

Aiguille à levier : Se mettre en place, manœuvrer le levier, vérifier la partie de l'aiguille

Taquets d'enrayage : Emplacement des taquets, utilisation du crochet-cale, position de l'opérateur

CONDUITE A TENIR EN PRESENCE D'UN VEHICULE DERAILLE

- Immobilisation du convoi, protection, alerte, surveillance

GESTUELLE DU DETELAGE DE VEHICULES EN MOUVEMENT ET PAR INERTIE

- Technique de dételage à la perche : utilisation et restriction
- Vitesse maximum
- Manœuvres au lancer, zones aménagées, débranchement en bosse

EFFECTUER LES MANOEUVRES DE RADIO GUIDAGE ET DE RADIO COMMANDE

GESTUELLE DES ATTELAGES SPECIAUX

- Attelages et dételage automatiques
- Position de l'accrocheur dans l'entrevoie

CONDUIRE EN RESPECTANT LES REGLES DE SECURITE ET LES CONSIGNES PARTICULIERES DE L'EMBRANCHE (L)

Les + métier

Acquisition, entretien, perfectionnement des connaissances.

Moyens pédagogiques

- Matériels audiovisuel.
- Alternance entre théorie et pratique.



Institut Européen de Formation Professionnelle – SAS au capital de 20 000 €.
Siège social : 485, rue du Franclos - B.P. 50092 - 54714 LUDRES Cedex
Téléphone : 03 83 54 15 31 - Télécopie : 03 83 51 02 87 – E-mail : iefp@wanadoo.fr
TVA Intracommunautaire FR03 412 829 087 00045 – RCS B 412 829 087
SIRET 412 829 087 00045 - NAF 8559A - Numéro de déclaration d'activité : 41 54 01599 54



- Mise à disposition des matériels sur site d'évolution.

Qualification Intervenant(e)s

Animation par des experts, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

Modalités d'évaluation

Contrôle de connaissances théoriques et pratiques et de l'aptitude des candidats, permettant la délivrance d'une autorisation de conduite.

Attestation de formation.

IEFP - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 41 54 01599 54



Institut Européen de Formation Professionnelle – SAS au capital de 20 000 €.
Siège social : 485, rue du Franclos - B.P. 50092 - 54714 LUDRES Cedex
Téléphone : 03 83 54 15 31 - Télécopie : 03 83 51 02 87 – E-mail : iefp@wanadoo.fr
TVA Intracommunautaire FR03 412 829 087 00045 – RCS B 412 829 087
SIRET 412 829 087 00045 - NAF 8559A - **Numéro de déclaration d'activité : 41 54 01599 54**

